PRESENCE AUX SECRETARIATS :

Châteauneuf: Lundi 9h00 - 12h30

Jeudi 9h15 - 16h00

❖ Segonzac : Mardi 8h30 - 12h30

Mercredi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 16h30

Jeudi 9h00 - 12h00 Vendredi 8h30 - 12h30

PRETRE: Père Mariusz Misiaszek *Tél:* 06 47 57 48 91 misiaszek.mariusz@gmail.com

Paroisse de Châteauneuf :

2, rue du docteur Raoul Audebert

tél.: 05 45 66 22 26 paroisse.chateauneuf@dio16.fr www.charente.catholique.fr/paroissechateauneuf

Paroisse de Segonzac :

1, rue Jean d'Hermy

tél.: 05 45 83 40 07 paroisse.segonzac@dio16.fr

www.charente.catholique.fr/paroissesegonzac







Participation libre aux frais d'impression de la Feuille, à votre

- Boîte de collecte à votre disposition dans l'église - Merc

FEUILLE PAROISSIALE

avril 2024

La vie s'est manifestée et nous rendons témoignage

« Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur, vous êtes encore sous l'emprise de vos péchés; et donc, ceux qui se sont endormis dans le Christ sont perdus. Si nous avons mis notre espoir dans le Christ pour cette vie seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes.

Mais non! **le Christ est ressuscité d'entre les morts**, lui, premier ressuscité parmi ceux qui se sont endormis. Car, la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. » (1Cor 15, 16-21)

Les rumeurs sur la mort et sur la résurrection de Jésus montraient à quel point il importait d'établir par écrit des documents exacts. À la lecture des Évangiles, des Actes et des Épîtres, on constate que **beaucoup de témoins de la résurrection** étaient encore vivants quand ceux-ci furent rédigés.

L'Évangile nous dit que les femmes, premiers témoins de la résurrection, commencèrent à trembler, qu'elles ressentirent une grande joie, et qu'enfin elles se mirent à courir pour aller porter la nouvelle aux apôtres.

Voilà trois attitudes que nous devrions avoir si nous croyons à la Résurrection du Seigneur. D'abord la **crainte** qui n'est pas la peur et qui pousse au respect et à Ensuite la **joie** qui remplit le cœur, puisque la résurrection de Jésus est l'assurance de notre propre résurrection.

Enfin, elles coururent, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient pas attendre pour partager cette joie. Nous ne pouvons pas garder cette bonne nouvelle pour nous, nous ne pouvons que la transmettre autour de nous et devenir à notre tour des témoins.

C'est finalement le Christ vivant en nous qui constitue la preuve indéniable de la résurrection de Jésus.

Il le prouve quotidiennement en agissant dans nos vies. Et si Jésus vit en nous, nous aussi nous serons, dans un avenir proche, glorifiés lors d'une résurrection. (Rm 8,9-11).

« Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons. »

Dieu se sert de témoins pour affirmer la vérité centrale de notre foi. « Oui, la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, et nous rendons témoignage. Et nous écrivons cela, afin que notre joie soit parfaite. » (1Jn 1)

Le Christ est vraiment ressuscité

Bonne fête de Pâques à tous!

Joie, Paix, Courage et Confiance!
P. Mariusz Misiaszek